



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

Paris, le 9 octobre 2020

Le ministère des Solidarités et de la Santé publie un rapport des « retours d'expériences de la crise COVID-19 dans le secteur de la santé mentale » et salue la forte mobilisation des acteurs.

La crise de la COVID-19 a touché tous les secteurs de la santé et les établissements de santé mentale ont été contraints de s'adapter en urgence. Grâce à une forte mobilisation des acteurs et professionnels de santé du secteur, ce dernier a su se réorganiser pour répondre aux besoins des patients dans un contexte de forte pression.

Depuis juin, la Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie (DMSMP), en lien avec la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), les Agences Régionales de Santé (ARS) et les établissements de santé mentale, identifie les actions innovantes qui ont été menées par les nombreux acteurs du secteur sur le territoire national. [Un premier rapport « RETEX »](#) est publié aujourd'hui sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé. Objectif : pérenniser un certain nombre d'actions innovantes mises en place par les acteurs du secteur pendant l'épidémie.

Pour ce faire, la DMSMP a mené cet été, avec l'appui de ses partenaires, **une enquête flash** composée d'un état des lieux des actions menées sur le terrain pendant la crise et d'une description des dispositifs mis en œuvre.

Cette enquête s'est enrichie de **6 visites virtuelles d'établissements par visioconférence, organisées en juin-juillet par la DMSMP en lien avec les ARS**, ainsi que des données résultant du suivi assuré en continu par la cellule de crise « COVID-Santé mentale » pilotée par la DGOS.

A retenir :

- **150 dispositifs innovants** ont été identifiés, 63% à l'initiative de structures publiques, 18% de structures privées d'intérêt collectif (ESPIC), 9% de structures privées et 6% d'autres structures (Centres Communaux d'Action Sociale, Groupements de Coopération Sociale et Médicosociale...). 22% concernent les enfants, 21% les adultes et 57% ces 2 publics.
- **Parmi les thèmes principaux :**
 - ⇒ **Réorganisation des services**, notamment par le déploiement d'actions entre secteurs et l'amélioration de la prise en charge des urgences psychiatriques
 - ⇒ **Maintien des soins pour les personnes concernées et du lien avec leurs aidants**, sous forme d'un parcours ambulatoire adapté : entretiens téléphoniques, téléconsultations, interventions au domicile personnel ou en structure...

- ⇒ **Accès aux soins somatiques**, incluant les collaborations mises en place entre psychiatrie et Médecine Chirurgie Obstétrique
- ⇒ **Soutien aux professionnels de santé**, grâce à la mobilisation des CUMPS (Cellules d'urgence médico-psychologique) et des réseaux psycho trauma, ainsi que des plates-formes téléphoniques.
- Près de **90 unités COVID ont été créées**, pour une capacité totale de plus de 1 100 lits, afin de pallier la fermeture des structures « hors les murs » liée au confinement, avec en priorité les activités groupales - Hôpitaux De Jour (HDJ) et Centres d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) - et dans une moindre mesure, les Centres Médico Psychologiques (CMP)
- **Les supports technologiques ont joué un rôle majeur** : mise en place de plateformes téléphoniques, développement de consultations téléphoniques et télémédecine, utilisation des réseaux sociaux...
- Certains **dispositifs ont ciblé des publics spécifiques** : enfants, adolescents et familles, patients avec comorbidités en addictologie, publics précaires ou personnes détenues.

Un double virage a été constaté, numérique et ambulatoire, **privilegiant « l'aller vers » et la réponse personnalisée vis-à-vis des publics.**

Enfin, de nouvelles coopérations sont nées, d'autres ont été renforcées grâce à une **solidarité entre établissements des différents secteurs d'une part** (équipes de soins, directions, services d'hygiène) et avec les **ARS d'autre part**. Au premier rang des facteurs ayant favorisé cette dynamique : la forte implication des acteurs, la fluidité de la gouvernance des dispositifs et l'impact positif des Projets territoriaux de Santé mentale (PTSM).

Ce RETEX est un éclairage précieux pour apprécier les projets qui seront présentés par les acteurs de la psychiatrie, en réponse à l'appel à projet du Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie lancé cet été pour la 2^{ème} année consécutive. Parallèlement, la finalisation des PTSM, [selon les 6 priorités fixées](#), devra tenir compte de tous les enseignements de la crise et permettre d'en capitaliser les avancées, notamment en termes de coopération sanitaire, social et médico-social.

En écho aux objectifs de la [feuille de route « Santé mentale et psychiatrie » de 2018](#), ce RETEX contribue au développement de nouvelles perspectives de transformation des offres en santé mentale dans les territoires, comme l'a appelé de ses vœux Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé.

Contacts presse

Direction générale de la Santé

Presse-dgs@sante.gouv.fr

Direction générale de l'Offre de Soins

DGOS-COM@sante.gouv.fr